



# PROJET DE RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE LA SOCIÉTÉ BÉNINOISE DES MANUTENTIONS PORTUAIRES (SOBEMAP) AU BÉNIN

**Date D'approbation :**

12/12/2012

**Département :**

Littoral

**Commune :**

Cotonou

**Type :**

Infrastructure de transport

**Montant :**

11,5 Milliard

## 1.OBJET ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objet l'acquisition d'équipements de manutention de nouvelle génération, la construction de magasins de stockage, la réhabilitation et l'équipement de l'atelier de réparation du matériel

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement de la compétitivité du Port de Cotonou. Les objectifs spécifiques sont : (i) améliorer les rendements des opérations de manutention de la SOBEMAP par la réduction d'au moins 50% du délai de traitement des marchandises et (ii) renforcer les capacités de la SOBEMAP pour lui permettre d'améliorer ses prestations.

## 2.JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : (i) nécessité de doter la SOBEMAP d'équipements modernes de manutention pour la rendre compétitive ; (ii) renforcement des échanges économiques entre le Bénin et les pays de l'hinterland.

## 3.COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet, établi aux conditions économiques de novembre 2012 s'élève à 14 211 M FCFA HT et à 16 769 M FCFA TTC. Il intègre les coûts détaillés des équipements de manutention déterminés sur la base des résultats d'une demande de cotation faite en novembre 2012 par la SOBEMAP au plan international. Il comprend 3% d'imprévus physiques et 3% de provisions pour inflation. Le coût total hors taxes se décompose comme suit (en M FCFA) :

<b>COMPOSANTES</b>	<b>MONTANT (M FCFA)</b>
BOAD	11 500
SOBEMAP	2 711
<b>TOTAL</b>	<b>14 211</b>